

MAIRIE DE SOULAINES SUR AUBANCE**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL : 26 AOUT 2024 à 20H
A LA SALLE CULTURELLE DE LA GRANGE AUX DIMES****Date de convocation** : 20 août 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Quorum : 8

Nombre de conseillers présents : 10

Etaient présents : Robert BIAGI, Cyrille MARTINEAU, Katia DUMARTIN, Alain AGATOR, Pascale HUET, Franck BAUNEZ, Laure GILLOT, Julien HANNOIR, Anthony NORBERT, Sandrine URIEN**Etait (ent) absent (s) excusé(s)** : Laurent POISSONNEAU qui a donné pouvoir à Alain AGATOR, Jean-Christophe URIEN, Céline ZULBERTI**Etait (ent) absent (s) non excusé(s)** : Fanny OLLIVRY**Secrétaire de séance** : Laure GILLOT**Date de publication** : 27 août 2024**ORDRE DU JOUR :**

- *Approbation du ou des procès-verbaux : 15 juillet 2024*
- *Travaux d'aménagement de la salle du Tilleul : avenants*
- *Transformation d'une maison en une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) et bureaux : avenants*
- *Personnel :*
 - *Augmentation de durée hebdomadaire*
 - *Suppression d'un poste d'adjoint territorial d'animation*
 - *Tableau des effectifs*
- *Finances : décision modificative*
- *Angers Loire Métropole : rapport annuel 2023 : Déchets*
- *Maine-et-Loire Habitat : vente de logements*
- *Bibliothèque municipale : désaffectation de livres*
- *Transition écologique : convention de partenariat entre communes pour l'action de sensibilisation des élus et des agents*
- *Informations diverses*

Le procès-verbal de la réunion du 15 juillet 2024 a été adopté (11 pour).

DEL-202452**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA SALLE DU TILLEUL : AVENANTS**

M. le Maire rappelle que, dans le cadre des travaux d'aménagement de la salle du Tilleul, le Conseil Municipal par délibérations en date du 3 juillet 2023 (n°DEL-202332) et du 16 octobre 2023 (n°DEL-202344) a retenu les entreprises pour les différents lots.

Il précise qu'il est nécessaire de conclure des avenants tels que récapitulés ci-dessous :

N° lot	N° avenant	Montant initial en € HT	Prestation supplémentaire	Montant de la prestation en € HT	Nouveau montant en € HT
1 – VRD	2	53 146,13	Muret de soutènement – pose grille EP et démolition caniveau béton	1 087,92	54 234,05
2 – gros-œuvre	3	79 192,50	Tranchée pour EDF et rampannage des pignons	2 130,21	81 322,71
7 – menuiseries intérieures	2	8 423,88	Bande en périphérie du plafond	404,59	8 828,47

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (11 pour),

- Accepte les avenants tels que présentés ;
- Autorise M. le Maire à signer ces avenants et toutes pièces afférentes à ce dossier.

M Le Maine précise que si les travaux avaient été fait dans le cadre de la bibliothèque, le cout aurait été plus important pour la commune.

DEL-202453

TRANSFORMATION D'UNE MAISON EN UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM) ET BUREAUX : AVENANTS

M. le Maire rappelle que, dans le cadre des travaux de transformation d'une maison en Maison d'Assistants Maternelles (MAM) et bureaux, le Conseil Municipal par délibérations en date du 19 juin 2024 (n°DEL-202442) et du 15 juillet 2024 (n°DEL-202446) a retenu les entreprises pour les différents lots.

Il précise qu'il est nécessaire de conclure des avenants tels que récapitulés ci-dessous :

N° lot	N° avenant	Montant initial en € HT	Prestations	Montant de la prestation en € HT	Nouveau montant en € HT
3 – charpente bois – murs ossature/bardage bois	1	8 776,87	En moins : chevêtres et modification du faux solivage En plus : fourniture et pose d'un faux solivage et renfort de la charpente Soit	- - 335,50 + 6 090,99 5 755,49	14 532,36
4 – Couverture / zinguerie	1	5 597,00	Démolition de la souche de cheminée	859,14	6 456,14
6 – menuiseries intérieures	1	18 202,97	Fourniture et pose d'aménagement de placards	1 792,48	19 995,45

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (11 pour),

- Accepte les avenants tels que présentés ;
- Autorise M. le Maire à signer ces avenants et toutes pièces afférentes à ce dossier.

DEL-202454

PERSONNEL : AUGMENTATION DE DURÉE HEBDOMADAIRE

Vu l'avis favorable du Comité Technique réuni le 3 juin 2024 relatif à la demande d'augmentation de durée hebdomadaire sollicitée par la Commune,

Considérant l'accroissement d'activités au sein du service administratif,

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (11 pour), décide

- d'augmenter la durée hebdomadaire, à compter du 1^{er} novembre 2024 de :
 - Mme Christelle LANDRAULT, qui passe de 20 / 35^{ème} à 28 / 35^{ème}

Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2024 et le seront pour les suivants.

PERSONNEL : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION

Vu l'avis favorable du Comité Technique réuni le 3 juin 2024 relatif à la demande de suppression d'un poste d'adjoint territorial d'animation à temps incomplet (32,45h/35^{ème}) sollicitée par la Commune,

Sur le rapport de M. le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (11 pour), décide

- de supprimer au tableau des effectifs de la commune ce poste d'adjoint territorial d'animation à temps incomplet (32,45h/35^{ème})

La présente décision modifie par conséquent le tableau des effectifs.

DEL-202456**PERSONNEL : TABLEAU DES EFFECTIFS**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 15 janvier 2024,

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (11 pour) :

- adopte le tableau des effectifs, tel que présenté ci-après,

Emploi	Cadres d'emplois et grades :	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire
Cadre d'emplois des attachés		
- secrétaire de mairie	- attaché territorial	1 poste à 35h
Cadre d'emplois des adjoints administratifs		
- agent d'accueil/secrétariat	- adjt administ. ppal 1 ^e classe	1 poste à 35h
- agent d'accueil/secrétariat	- adjoint administratif	1 poste à 20h (à 28h à compter du 01/11/2024)
Cadre d'emplois des techniciens territoriaux		
- Chargé de mission (animateur ABC)	- 1 agent sur le cadre d'emplois des techniciens territoriaux	1 poste à 35h (contrat de projet - 1 an)
Cadre d'emplois des adjoints techniques		
- agent technique voirie et polyvalent	- adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1 poste à 35h
- agent technique espaces verts et polyvalent	- adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1 poste à 35h
- agent en charge de l'entretien des locaux et service au restaurant scolaire	- adjoint technique principal 2 ^{ème}	1 poste à 29.19h
- agent responsable de cuisine	- adjoint technique	1 poste à 35h
- agent en charge de l'entretien des locaux et service au restaurant scolaire	- adjoint technique	1 poste à 31,14h (CDD de 6 mois à compter du 01/09/2024)
Cadre d'emplois des agents spécialisés des écoles maternelles		
- agent spécialisé des écoles maternelles	- agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à 35h
- agent spécialisé des écoles maternelles	- adjoint technique	1 poste à 35h
- agent spécialisé des écoles maternelles	- agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 35h

Cadre d'emplois des adjoints d'animation		
- agent d'animation	- adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 35h
- agent d'animation	- adjoint d'animation	1 poste à 35 h (à compter du 01/09/2024)
- agent d'animation	- adjoint d'animation	1 poste à 6h (CDD)
- agent d'animation	- adjoint d'animation	1 poste à 30 h (CDD du 1 ^{er} sept 2024 au 31 août 2025)
- agent d'animation	- adjoint d'animation	1 poste à 30 h (CDD du 1 ^{er} sept 2023 au 31 août 2024)
- agent d'animation	- adjoint d'animation	1 poste à 35 h (CDD du 1 ^{er} sept 2023 au 31 août 2024)
- agent d'animation (AESH)	- adjoint d'animation	2 postes

DEL-202457

FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N°1

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de modifier des crédits à certains articles sur le budget de l'exercice 2024.

D'où les écritures proposées, ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
SECTION FONCTIONNEMENT				
D 6064 : Fourmitures administratives	1 000,00 €			
D 6161 : Multirisques	1 000,00 €			
D 62268 : Autres honoraires, conseils	6 141,00 €			
D 6811/042 : Dot. amort. Immos incorporelles		9 141,00 €		
R 744 : FCTVA				1 000,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	8 141,00 €	9 141,00 €		1 000,00 €
SECTION INVESTISSEMENT				
D 198/040 : Neutralisation des amortissements		9 141,00 €		
R 28041512/040 : Subv. Grpt : bâtiments, installations				9 141,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	/	9 141,00 €		9 141,00 €
TOTALGENERAL	/	10 141,00 €	/	10 141,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (11 pour),

↳ approuve le mouvement de crédits tel que présenté.

DEL-202458

ANGERS LOIRE METROPOLE : RAPPORT ANNUEL 2023 : DÉCHETS

M. le Maire présente le rapport déchets pour l'exercice 2023, établi par Angers Loire Métropole.

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

DEL-202459

MAINE-ET-LOIRE HABITAT : VENTE DE LOGEMENTS

M. le Maire expose que le 4 juillet 2024, les services de la Direction Départementale des Territoires ont informé que le Conseil d'administration de l'OPH Maine et Loire Habitat a délibéré le 29 mai 2024 d'aliéner des logements sociaux de son patrimoine locatif social.

Ainsi le représentant de l'Etat consulte les communes d'implantation ainsi que les collectivités publiques qui ont accordé un financement ou leur garantie aux emprunts contractés pour la construction, l'acquisition ou l'amélioration des logements concernés.

M. le Maire ajoute que 4 logements situés rue de la Nozillère pourraient être proposés à la vente.

Le Conseil Municipal doit émettre un avis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal (11 pour) :

- Emet un avis favorable à cette proposition de ventes.

DEL-202460

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : DESAFFECTATION DE LIVRES

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un certain nombre d'ouvrages en service depuis plusieurs années à la bibliothèque municipale sont dans un état ne permettant plus une utilisation normale et doivent être réformés.

Aussi, il convient aujourd'hui d'autoriser la désaffectation de ces ouvrages qui sont au nombre de 364.

La liste des ouvrages destinés à la désaffectation est disponible en mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (10 pour, 1 abstention (C. MARTINEAU)),

- Décide d'autoriser la désaffectation de ces livres.

DEL-202461

TRANSITION ECOLOGIQUE : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE COMMUNES POUR L'ACTION DE SENSIBILISATION DES ELUS ET DES AGENTS

M. le Maire expose que les Maires des communes des Ponts-de Cé, de Mûrs-Erigné, de Sainte-Gemmes-sur-Loire et de Soulaines-sur-Aubance ont souhaité co-organiser un après-midi de sensibilisation des élus et des agents des 4 communes aux enjeux climatiques et à leurs répercussions sur leurs territoires.

Cet après-midi se déroulera le mercredi 18 septembre 2024 de 13h30 à 17h30.

Il ajoute que cet événement intercommunal rassemblera près de 250 personnes élus et agents sur le site d'Athlétis aux Ponts-de-Cé et proposera un contenu riche, varié et accessible autour des questions de la transition écologique, de la biodiversité et de la préservation de notre planète par l'implication de chacun.

Afin de mener à bien ce projet intercommunal, il ajoute qu'une convention doit être signée entre les quatre communes pour permettre le partage des coûts au prorata du nombre d'habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (11 pour),

- Décide d'autoriser M. le Maire à signer la convention telle que présentée.

INFORMATIONS DIVERSES

M Le Maire informe de l'obligation d'avoir une complémentaire santé invalidité pour tout agent de la fonction publique territoriale. Le centre de gestion doit étudier des solutions dans le cadre d'un marché groupé.

Un repas pour les agents communaux aura lieu le 30 août 2024 à l'école.

Une étude est en cours pour le parking de l'Union. L'agglo a fait deux propositions. La commune prévoit de soumettre une 3ème solution.

Un rappel est fait autour de l'animation *Soulaines fait sa rentrée* qui aura lieu le samedi 31, avec un vide grenier le 1ere septembre.

Un chantier participatif sera proposé le 14 septembre (moquette à enlever pour le gîte et pavés à récupérer pour la MAM).

L'entreprise Edelweis viendra sur la commune faire le bord des routes.

Il est proposé que le Conseil municipal retrouve son siège à la mairie.

Fin de la séance : 21h56

Fait à SOULAINES SUR AUBANCE le 18 septembre 2024

Le Secrétaire de séance

Laure GILLOT



Le Maire

Robert BIAGI



DÉLIBÉRATION(S) ADOPTÉE(S) LORS DE LA SÉANCE DU 26 AOUT 2024

N° délibération	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	VOTE
DEL-202452	Travaux d'aménagement de la salle du Tilleul : avenants	Pour : 11 Contre : / Abstention : /
DEL-202453	Transformation d'une maison en une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) et bureaux : avenants	Pour : 11 Contre : / Abstention : /
DEL-202454	Personnel : Augmentation de durée hebdomadaire	Pour : 11 Contre : / Abstention : /
DEL-202455	Personnel : Suppression d'un poste d'adjoint territorial d'animation	Pour : 11 Contre : / Abstention : /
DEL-202456	Personnel : Tableau des effectifs	Pour : 11 Contre : / Abstention : /
DEL-202457	Finances : décision modificative n°1	Pour : 11 Contre : / Abstention : /
DEL-202458	Angers Loire Métropole : rapport annuel 2023 : Déchets	Pour : 11 Contre : / Abstention : /
DEL-202459	Maine-et-Loire Habitat : vente de logements	Pour : 11 Contre : / Abstention : /
DEL-202460	Bibliothèque municipale : désaffectation de livres	Pour : 10 Contre : / Abstention : 1 (C. MARTINEAU)
DEL-202461	Transition écologique : convention de partenariat entre communes pour l'action de sensibilisation des élus et des agents	Pour : 11 Contre : / Abstention : /